

EXPLOITATION CUNICOLE et GRANDES CULTURES

Reprise immédiate

Offre N° : O_85210042

Localisation

Département : Vendee

Communauté de Communes du Pays des Herbiers

Contexte

Un éleveur de lapin cherche à transmettre dès accord son exploitation cunicole ainsi que 40 ha.

L'exploitation à proximité immédiate des Herbiers peut également se moduler pour accueillir d'autres ateliers annexes à l'élevage de lapin en fonction des souhaits du repreneur.

Le territoire est attractif en termes d'emplois et de services. Fort potentiel de vente directe si cela est souhaité par le repreneur.

L'exploitation est à proximité des axes routiers permettant de relier Nantes et La Roche sur Yon très rapidement.

Possibilité de réaliser un stage de parrainage si la production lapin est sauvegardée.

Possibilité de se loger à proximité.

Exploitation

Type d'installation : Individuelle

Mode de cession : Tout en vente

Activité : Elevage, Elevage de lapins.

SAU : 40,00 ha

Logement repreneur : Logement à trouver

Conditions de reprise

Trois bâtiments lapin avec au total 700 cages mères sont à vendre. Ils sont à distance réglementaire de toutes maisons d'habitation et peuvent donc accueillir tout élevage.

Les bâtiments sont aujourd'hui fonctionnels avec une rentabilité assurée. Ils sont tous équipés de racleurs et de fosses pouvant stocker les effluents pendant une année complète.

A 500m des bâtiments une ancienne stabulation (45*8 m) ainsi qu'un hangar de stockage (14*25 m) avec un paddock attenant sont également à reprendre.

40 ha actuellement en céréales. 30 ha sont groupés autour des bâtiments lapins.

Un étang en copropriété permet d'irriguer une quinzaine d'hectares.

Possibilité de reprendre le matériel du cédant (2 tracteurs, charrues) et celui en copropriété (semoir à engrais, semoir à blé, pulvérisateur,...). Une CUMA est à proximité de l'exploitation.

Prix de cession

Prix non communiqué

Contact

Chambre Régionale d'Agriculture des Pays de la Loire

Cecile PERTHUY

02 51 36 82 40

cecile.perthuy@pl.chambagri.fr



Publiée le 06 avril 2021